

2012/4850 - Attribution d'une subvention de 5 000 euros à la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) pour l'organisation du Forum de l'Emploi Solidaire en Rhône-Alpes (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 08/10/2012, p. 2362)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

Mme RIVOIRE Françoise, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, le Forum de l'Emploi solidaire évolue au fil du temps. S'il reste la vitrine d'un secteur d'activité d'avenir, son ambition pour 2012 est d'abord de répondre aux besoins immédiats de la population.

En ces temps de crise économique, il proposera en direct trois à cinq cent offres d'emplois. Cette démarche mérite notre soutien. L'événement lui-même gagne en qualité au fil du temps. Accueilli cette année dans un bâtiment HQE, avec des stands recyclables en carton, une restauration bio, équitable et locale, proposée par une coopérative, le Forum de l'Emploi solidaire propose des alternatives à la voiture individuelle (incitation aux transports en commun, covoiturage, cars gratuits au départ des différentes villes de la région). La gouvernance du projet est collégiale et démocratique, regroupant des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, des collectivités et des services de l'Etat.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous remettons à cet éco-événement, en présence de M. Benoît Hamon, Ministre de l'Economie Sociale et Solidaire, notre label « Lyon, Ville équitable et durable ». Je vous invite, bien sûr, à voter cette subvention, et à venir également participer à la remise de ce label le 17 novembre. Merci de votre attention.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, comme un grand nombre de branches professionnelles patronales, les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, sont confrontées aux départs en retraite d'un grand nombre de salariés. La délibération qui nous est proposée parle d'un salarié sur quatre aujourd'hui !

La création d'un Ministère délégué à l'Economie Sociale et Solidaire, la préparation d'une loi pour début 2013, les associations, les coopératives, mutuelles et fondations, sont sollicitées de toutes parts, pour être une composante des politiques prioritaires pour l'emploi, d'autant que dans ce secteur, les créations d'emploi ne sont pas « délocalisables ». L'Economie Sociale et Solidaire est aussi un laboratoire d'innovation sociale.

Si les coopératives et les mutuelles ont continué d'embaucher en 2011, le secteur associatif qui compte la très grande majorité des travailleurs, s'est en revanche affaibli, du fait des baisses de financement et des contrats aidés.

En soutenant la 5^e Edition du Forum de l'Emploi Solidaire en Rhône-Alpes, notre ville et notre agglomération s'inscrivent dans notre dynamique et nos priorités, dans l'action en faveur de l'emploi, dans la continuité de notre politique en matière de développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'Observatoire de l'Economie Sociale et Solidaire du Grand Lyon permet ainsi de mieux appréhender cette économie et les emplois générés. D'autant que Lyon et son agglomération ont toujours joué un rôle essentiel dans l'histoire et le développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

C'est un monde très hétérogène qui rassemble des noms connus dans notre agglomération : FNAC, MSA, MACIF, ADN Service, Crédit mutuel, Croix-Rouge Française, Habitat et Humanisme, Rhône Insertion Environnement, Coopérative nouvelle d'électricité, Hôpital Saint-Luc/Saint-Joseph.

Cette subvention participe donc à la volonté politique de la Ville de Lyon, de rendre attractive l'Economie Sociale et Solidaire, auprès des personnes en recherche d'emploi et permettre ainsi au plus grand nombre de nos concitoyens, de donner sens à leur travail.

Grâce à la Maison de l'Emploi et de la Formation et à la Mission Locale de Lyon, notre ville s'implique, aux côtés des acteurs du territoire, pour favoriser l'accès de tous à l'Emploi et promouvoir ainsi l'agir et le vivre ensemble qui lie initiatives collectives, esprit coopératif et responsabilité citoyenne, et associe les principes de solidarité aux principes économiques de production et d'échanges. Merci de votre écoute.

M. KIMELFELD David, Maire du 4^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, au risque de décevoir M. Huguet qui a fait une intervention remarquable qui va sans doute tenir éveillé les téléspectateurs de TLM, je voudrais moi aussi saluer la belle initiative d'une subvention à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire pour l'organisation du forum.

Au-delà de cette initiative, je voudrais saluer le dynamisme de l'Economie Sociale et Solidaire sur Lyon et le Grand Lyon.

Trop longtemps, ce secteur de l'économie est apparu pour certains comme une réserve d'indiens ou au mieux comme le versant folklorique du développement économique. Aujourd'hui, grâce à l'action de certains acteurs et à la volonté des collectivités comme la Région, le Grand Lyon et la Ville de Lyon, ce secteur est reconnu comme un élément important du développement économique de notre territoire, créateur d'emplois

très souvent non « délocalisables ». L'Economie Sociale et Solidaire apporte aujourd'hui de nombreuses solutions pour la reprise des entreprises par les salariés y compris dans le secteur industriel.

L'Economie Sociale et Solidaire est une réponse appropriée à celles et ceux de plus en plus nombreux qui souhaitent créer une entreprise tout en entreprenant autrement, c'est-à-dire, dans un souci de mieux partager les décisions et les résultats.

L'ESS ne vient pas s'opposer aux autres formes d'entreprendre, elle vient compléter l'offre dans un dialogue constructif avec les formes plus classiques d'entreprises.

Guylaine Gouzou-Testud avait beaucoup œuvré pour faire émerger cette économie à Lyon et au Grand Lyon. Le travail que nous menons, Françoise Rivoire à la Ville, et Bruno Lebuhotel, Dounia Besson et moi-même au Grand Lyon pour soutenir l'économie sociale et solidaire est un hommage de plus à Guylaine, Monsieur le Maire, tout en soulignant le travail remarquable de Françoise Rivoire qui a repris ce flambeau avec beaucoup d'enthousiasme et beaucoup de dynamisme. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées
(Adopté)